

Husna Beekareea, une Mahébourgeoise de 23 ans, demande la vérité sur le décès de sa fille.

PAGE 5

PROJET DE LOI

Don d'organes : le manque de consultations fait tiquer

PAGE 4

NÉGOCIATION SALARIALE

Menace d'actions syndicales au CEB

LES 2 300 employés du Central Electricity Board (CEB) sont sous tension. La raison : cela fait sept mois qu'ils attendent la mise en application du rapport de Beejaye Coomar Appanna portant sur une augmentation salariale de 10 à 15 % et une révision de leurs conditions de service.

Les deux principaux syndicats du CEB, l'Union of Employees of Central Electricity Board et le CEB Staff Association, ont décidé d'unir leurs forces pour forcer la direction de cet organisme parapublic à mettre en pratique le rapport. Ils menacent de déclencher des actions syndicales s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Un *Joint Negotiating Panel* a ainsi été mis sur pied.

Le retard dans l'application des recommandations trouve son origine dans l'amendement effectué à la *Finance Act*. Cet amendement stipule que les syndicats d'un corps parapublic ne peuvent négocier directement avec leurs employeurs à travers le processus de négociation collective lorsqu'une commission salariale a rendu public son rapport.

Toutefois, les syndicats du CEB ont contesté cette pra-



Les employés du CEB demandent une hausse salariale de 10 à 15 % et une révision de leurs conditions de travail.

tique auprès de l'Employment Relations Tribunal et ont obtenu gain de cause. La direction a accepté de négocier avec les deux syndicats du CEB.

«Si d'ici 15 jours, les négociations ne sont pas ouvertes avec les syndicats des employés, nous n'aurons pas d'autre choix que de déclencher des actions syndicales car l'ensemble des employés du CEB est maintenant avec nous», a déclaré hier à *l'express*, Jack Bizlall, négociateur pour le compte de l'Union of Employees of Cen-

tral Electricity Board. Selon le syndicaliste, la grille salariale proposée par la direction du CEB a créé un déséquilibre dans la relativité salariale.

«C'est pourquoi nous avons réclamé une augmentation des salaires immédiate de 9 % et avons demandé de continuer à poursuivre les négociations avec le CEB sur une éventuelle augmentation du quantum de contribution au plan de pension», confie le Jack Bizlall. Le syndicaliste devait aussi souligner qu'il n'hésitera pas à

soulever la question lors du traditionnel rassemblement des travailleurs demain, tout près de la place Taxi de Beau-Bassin. Il ajoute qu'il profitera de l'occasion pour parler des relations industrielles qui existent dans les casinos, à la Central Water Authority, à la Barclays Bank et au SBI Mauritius.

De son côté, Clency Bibi, vice-président de la CEB Staff Association, affirme que cette situation a assez duré et qu'il faut que le CEB s'engage au plus vite à signer un accord avec les syndicats pour la bonne marche des relations industrielles. Tant qu'un accord n'est pas signé, la direction du CEB ne peut enlever les droits des travailleurs acquis après de longues luttes syndicales, martèle-t-il.

Il devait citer en exemple la *Retention allowance* (allocation visant à encourager les employés à demeurer au sein de l'organisme) qui est sur le point d'être enlevée. Le syndicaliste refuse aussi l'idée de mettre à la disposition du personnel du CEB des *option forms* pour connaître le nombre d'employés qui sont prêts à accepter les propositions de la direction.

Jean-Denis PERMAL